

2 Marché public écologique/Achat public durable en tant que pourcentage de l'ensemble des marchés publics (en termes de valeur monétaire)

Définition et champ d'application

Mesure la part des dépenses totales d'un pays en matière d'achats publics nationaux qui sont régies par des politiques d'achats publics durables (APD) et/ou d'achats publics verts (APV) (mesurés en valeur monétaire). D'un point de vue qualitatif, l'indicateur se rapporte à la cible 12.7 des ODD : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales, et à l'indicateur 12.7.1 : Degré de mise en œuvre des politiques et plans d'action en faveur des pratiques durables de passation des marchés publics. Cependant, l'indicateur et l'objectif ci-dessus, bien que figurant sur la liste des ODD, ne sont pas encore affectés dans la base de données, et sont donc en retard sur le calendrier.

Logique de la fiche d'information

Indicateur clé pour le suivi des conditions favorables aux actions de CPD dans le secteur public.

Situation actuelle et progression dans la région méditerranéenne

Conformément à la cible 12.7 de l'ODD 12 (CPD), le manque d'ensembles de données nationales entrave actuellement la production de cet indicateur pour les pays de la région méditerranéenne. Des efforts nationaux sont donc nécessaires pour développer les flux de données statistiques qui permettront de combler cette lacune et de refléter les efforts effectifs déployés par chaque pays pour mettre en œuvre des politiques et des actions durables.



Message clé

Des statistiques nationales sur les marchés publics durables en tant que proportion du total des marchés publics sont nécessaires pour suivre les progrès.

Sources
Gouvernements nationaux